

Soutien aux OPAH Subvention au SIACAM pour une 4^{ème} année d'OPAH

Rapporteur : M. Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Le Conseil du District a accordé, par délibération en date du 15 avril 2001, une subvention au Syndicat Intercommunal d'Animation du Canton de Marchaux (SIACAM) pour le suivi-animation de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat concernant la 2^{ème} année 2001 et la 3^{ème} année 2002.

Par courrier en date du 10 octobre 2002, M. Bourgeois, Président du SIACAM, sollicite M. le Président de la CAGB pour le financement du suivi-animation d'une 4^{ème} année OPAH.

Le règlement des aides Habitat du PLH prévoit une subvention égale à 50 % du montant des frais à la charge des communes membres de la CAGB. La subvention est calculée comme suit :

Mission de suivi - animation d'OPAH HDL (Montant HT)	23 800 €
Subvention Conseil Général du Doubs 15 % du montant HT	3 570 €
Restant à charge du SIACAM	20 230 €
Part restant à charge de la participation des communes membres de la CAGB dans le SIACAM selon le poids de population	6 460 €
Subvention CAGB 50 % du restant à charge des communes membres de la CAGB	3 230 €

Par ailleurs, un avenant à la convention d'OPAH devra intervenir entre le SIACAM, L'Etat, le Département du Doubs, la CAGB et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Il fait état de la subvention de la CAGB au titre du suivi-animation.

Il mentionne également l'aide apportée par la CAGB pour le financement de logements conventionnés à hauteur de 10 % dans les mêmes conditions que l'ANAH. Ce dispositif approuvé en Conseil de Communauté le 13/12/02 concerne quatre communes membres du SIACAM : Chalèze, Chalezeule, Châtillon-le-Duc et Thise.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue une subvention de 3.230 Euros au SIACAM pour le suivi-animation de la 4^{ème} année d'OPAH dont les crédits sont inscrits à l'article 65 754 du budget Habitat de l'exercice 2003
- autorise le Président à signer la convention d'OPAH à intervenir.

Pour extrait conforme,

Le Président